

Soutenir une société numérique responsable

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

- **13 millions** de Français éloignés du numérique, en difficulté avec les outils et les usages.
- **3 collectivités sur 4** affirment avoir pleinement tiré parti de la crise sanitaire pour modifier durablement et pérenniser les usages du numérique (*source : Baromètre 2021 de la maturité numérique des grandes villes et métropoles*).
- **Environ 250** centres de données identifiés sur le territoire français.

Le numérique s'inscrit désormais comme une dimension politique et régaliennne, eu égard aux enjeux liés à la dématérialisation, à la médiation numérique, à la gestion des données, à l'aménagement numérique du territoire, et à bien d'autres sujets.

La contribution politique repose sur l'ambition d'inscrire le numérique dans les grandes transitions sociales, environnementales et économiques. Cette ambition est le reflet des politiques menées par les grandes villes, grandes agglomérations et métropoles, qui souhaitent un développement raisonné du numérique, en conformité avec une maîtrise de la dématérialisation et au respect des conditions d'égalité et d'accès aux droits. Ce rôle de « tiers de confiance » s'inscrit dans une collaboration avec l'Etat et les acteurs du numérique, sur des enjeux d'éthique, de souveraineté et de sécurité. C'est à une gouvernance formalisée et à des ressources budgétaires et financières adaptées que les parties prenantes du numérique doivent désormais s'astreindre.



La méthode prônée par les élus de France urbaine

A la faveur du Plan de relance et de la crise sanitaire et des nombreux enjeux liés au numérique, les collectivités territoriales ont progressivement démontré la place qui leur revenait pour orienter les politiques numériques. La publication du "Manifeste pour des territoires numériques responsables" exprime bien les ambitions et préfigure les actions qui seront notamment celles des intercommunalités et grandes villes pour un numérique plus éthique, durable et citoyen. Les grandes villes et métropoles affirment la nécessité de pouvoir disposer d'une gouvernance territorialisée du numérique, associée à une logique de financement qui ouvre le champ des coopérations et de la réciprocité territoriales. Le numérique, et particulièrement « la ville numérique », doit plus que jamais se révéler comme un champ propice à la mutualisation entre acteurs publics et privés, résolument engagés pour une société numérique responsable.



Des propositions concrètes

- **Donner un nouvel élan politique à la médiation numérique et assurer un engagement renouvelé de l'Etat**, par un financement pluriannuel et l'assurance d'un maillage territorial adaptés aux besoins et particularités locales ;
- **Instaurer une tarification sociale des abonnements mobiles, développer des lieux publics de connexion pour un internet gratuit et mettre à disposition de « coffres-forts numériques »** pour les plus précaires ;
- **Faire des grandes villes et métropoles des terrains d'appropriation numérique**, en développant une culture de la participation citoyenne sur les champs du numérique et redonnant du pouvoir d'action aux citoyens, ainsi que des espaces de débats et de controverses numériques pour les choix de nouvelles technologies ;
- **Renforcer la « socialisation des grandes plateformes »**, prenant en compte le respect des droits sociaux et s'inscrivant davantage dans une logique d'anticipation et de « régulation en amont » ;
- **Structurer urgemment les filières de recyclage et de réemplois des équipements numériques** à un échelon territorial « critique », en mesure de coordonner les acteurs publics et privés et d'irriguer tout un bassin de vie ;
- **Définir des socles de compétences pour adapter la formation professionnelle aux orientations et aux besoins du numérique responsables et durables ;**
- **Promouvoir les valeurs de transparence et d'éthique dans la donnée ;**
- **Stimuler au niveau local l'économie numérique**, en faisant des grandes villes et métropoles de véritables hubs d'investissement pour le numérique et la création de start-up.

POUR ALLER PLUS LOIN

- **Remettre à plat la gouvernance du numérique pour renforcer la capacité d'action des collectivités locales, et faire des grandes villes et métropoles des places fortes du numérique éthique, durable et citoyen ;**
- **Développer les « appels à mutualisation » pour faire du numérique un vecteur de coopérations territoriales ;**
- **Assurer un devoir de transparence entre les opérateurs et les collectivités sur la généralisation de la fibre optique en 2025 et la fin du réseau cuivre en 2030 ;**
- **Consolider les relations avec l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) pour la cybersécurité ;**
- **Développer le maillage et le déploiement d'espaces de coworking et de tiers-lieux dans les territoires urbains et péri-urbains ;**
- **Renforcer le dialogue des grandes villes et métropoles avec les instances européennes**, au gré des programmes européens et des grandes orientations.